

MISTERDAM

Société de tir sportif 1446 Baulmes

PROGRAMME ANNUEL 300m REGLEMENT

Classements séparés à chaque cible pour les catégories A et D-E (sans tenir compte des classes d'âge).

"Roi du Tir" : classements séparés en deux catégories: A & D-E (sans tenir compte des classes d'âge).

Les tireurs participants au programme de la catégorie A ont la possibilité de participer partiellement au programme de la catégorie D-E. Seules les cibles FEURTILLE, SERIE et SECTION sont accessibles et différenciées par des couleurs distinctes.

Ceux-ci participent aux classements de ces cibles mais pas au classement "Roi du tir".

Un barème de compensation de points entre les différentes armes d'ordonnance de la catégorie D-E est accordé pour les passes du programme interne:

Programme	Nb coups	Compensation F57-03	Compensation Mousqueton	Compensation F90 / F57-02
A10	6	0	1	2
A10	10	0	2	3
A10	15	0	3	4
A100	5	0	10	15
A100	10	0	20	30

Un barème de compensation de points pour la cible MISTERDAM entre les différentes armes des catégories A-D-E est également accordé:

Programme	Nb coups	Compensation	Compensation	Compensation	Compensation
		AL / FS	F57-03	Mousqueton	F90 / F57-02
A10	10	0	3	5	6

Pour pouvoir bénéficier de la compensation, le type d'arme utilisé doit figurer sur la feuille de tir.

Aucune modification n'est tolérée sur la feuille de tir (par exemple: numéro de carnet ou type d'armes) sans l'approbation d'un membre du comité sous peine de l'annulation de la dite feuille.

<u>Challenge PO + TC</u>: attribué à l'addition du programme obligatoire et du tir en campagne **exclusivement aux tireurs licenciés de Misterdam.**Il n'y a pas de compensation selon l'arme pour ce challenge.

Les prix seront attribués uniquement aux tireurs ayant effectué le programme complet. Pour les classements "Roi du Tir", sont prises en compte les passes suivantes :

SOCIETE	10 %
FEURTILLE	50 %
BARBARO	10 %
SERIE	100 %
LOUIS CHABLOZ	100 %
RAPILLES	100 %
SECTION	100 %

Il faut au moins que 5 tireurs en cat. A et 3 tireurs en cat. D-E accomplissent le programme ci-dessus pour que les titres "Roi du Tir" soient décernés.

En cas dégalité au classement général, la cible Société départage les tireurs (à løaddition des points).

Cartes Couronnes: 1 résultat de distinction CC 10.-

2 résultats de distinction CC 12.-3 résultats de distinction CC 15.-

Les "Roi du Tir" reçoivent chacun des Cartes Couronnes pour une valeur de 30.-

Aucun prix ne sera envoyé. Ils devront être retirés lors de la soirée palmarès. Si après 3 mois, ils n'ont pas été retirés, ils deviendront propriété de la société sans aucun droit à réclamation.

Pour tous les cas non prévus, le règlement de la FST fait foi.

CONCOURS "JACK POT 333"

		<u>REGI</u>	<u>LEMENT</u>	
Ce concours est	ouvert à tous les tir	eurs de la	société de tir sportif MISTERDA	.M de Baulmes.
CLASSEMEN	<u>r</u>			
	sidération pour le c lassement séparé).	lassemen	t les coups suivants des passes du j	programme
Passe Passe Passe Passe Passe Passe Passe	SOCIETE FEURTILLE BARBARO SERIE LOUIS CHABLO RAPILLES SECTION	0 0 0 Z 1	coup tiré au sort * coup tiré au sort, (sur les 15 premie coup tiré au sort * meilleur coup profond meilleur 3ème coup meilleur 10ème coup meilleur coup profond (cpc)	ers) *
* Ce tirage aura	lieu le dernier jour	de tir de	la saison.	
DOTATION				
La dotation prév	rue est de Fr. 333,	répartis c	comme ci-après :	
	au 1er au 2ème au 3ème au 4ème au 5ème au 6ème au 7ème puis 10 fois le dernier	Frs. Frs. Frs. Frs. Frs. Frs. Frs. Frs.	60 50 45 40 35 30 20 5 3	
DISTRIBUTIO	N DES PRIX			
			année. Si après 3 mois, ils n'ont pa n droit à réclamation.	s été retirés, ils
Le règlement de Afin d'assurer le	s mêmes conditions	s de tir à 1	sent concours "JACK POT 333". cous les tireurs, seuls les jours et sorisés pour ce concours.	oirs d'ouverture
Baulmes, mars 2	2025.			Le comité